

## HORS SERIE N°11

Chers membres,

La situation sanitaire évoluant positivement, et suite aux récentes déclarations du gouvernement relatives à la sortie du confinement, le Comité de Direction a le plaisir de vous confirmer la reprise des compétitions à partir du 23 mai, date à laquelle aura lieu la coupe "Golf Passion - Crédit Mutuel".

Cette reprise se fera néanmoins dans le cadre du protocole sanitaire renforcé pour la pratique du golf, ainsi que la nouvelle annexe officielle pour toute compétition sportive. Ce protocole et cette annexe devront être intégralement respectés par l'ensemble des participants.

Au-delà des principales mesures de précaution connues de tous, vous trouverez ci-dessous une synthèse des mesures complémentaires qui seront mises en place par le club pour une bonne gestion des compétitions à venir :

- Information des joueurs inscrits du protocole sanitaire renforcé pour participer.
- Identification par le Club d'un "Référént Covid 19".
- Vérification par le staff d'organisation que toutes les mesures sanitaires générales sont mises en place.
- Espace d'accueil organisé prioritairement en extérieur.
- Cartes de score non échangées
- Jamais plus de 10 personnes à proximité immédiate des aires de départ des trous.
- Les joueurs auront la possibilité de manipuler les drapeaux, les râtaeux des bunkers, les piquets de bornage du terrain avec obligation de se laver les mains avec une solution hydroalcoolique avant toute manipulation. Pour cela, chaque joueur devra être en possession d'une solution hydroalcoolique dans son sac, avec vérification avant le départ soit par le starter, soit par le Référént Covid 19.
- Compte-tenu de ces évolutions, la balle ne peut pas être placée sans pénalité dans le bunker.
- Le nombre d'accompagnants est limité à une personne par joueur. Chaque accompagnant est soumis aux règles du Protocole Sanitaire et ses annexes.
- A la fin de leur parcours, chaque joueur remet son résultat au Comité de l'Épreuve selon les instructions de l'organisateur et dépose ensuite sa carte de score dans une urne pour les stocker en cas de contestation ultérieure du résultat, dans la limite de 48 heures de conservation.
- La remise des prix se déroulera prioritairement en extérieur. Si pour des raisons météo, la remise des prix doit se dérouler à l'intérieur, le respect strict des mesures sanitaires en vigueur sera appliqué.

Par ailleurs, le 19 mai sera également le jour de réouverture de la terrasse. Il sera possible de s'y installer (pas plus de 6 personnes par table) et de consommer à l'extérieur.

A cet effet, le bar sera de nouveau ouvert de 8h à 20h30, et la restauration sera également ouverte à partir de 11h30, avec une carte de restauration réduite. La commande de sandwiches pourra se faire à toute heure.

La vie des clubs sportifs va reprendre son cours progressivement, et c'est une excellente nouvelle. Celle-ci est toutefois suspendue au strict respect des règles sanitaires que vous connaissez tous. Cette reprise est basée sur une relation naturelle de confiance entre les clubs et leurs membres et pour sa part, le Comité en charge du club de Coutainville sait pouvoir compter sur l'engagement de chacun.

Bonne reprise et bonnes compétitions !

Le Comité

PARTENAIRES



SPONSORS



Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}  
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur GOLF DE COUTAINVILLE.

[Se désinscrire](#)

© 2020 GOLF DE COUTAINVILLE